Publié le 10 juin 2015

La Sig, acteur du renouveau de Pointe-à-Pitre

La convention Anru signée en 2006 avec la Ville de Pointe-à-Pitre, l'Europe, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental, la Caisse des dépôts et des bailleurs, permet peu à peu à la sous-préfecture de la Guadeloupe de se moderniser et de s'embellir. La Sig, Société immobilière de la Guadeloupe, va recevoir des subventions du Feder pour financer l'opération de rénovation urbaine, qui doit réhabiliter et moderniser trois quartiers dégradés.

Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre, la Sig s'est vu attribuer un budget de 75,2 millions d'euros dans la concession d'aménagement qui englobe les quartiers Bergevin, Chanzy et Henri IV.
Avec 2,7 millions d'euros, le Feder participe à hauteur de 3,6 % du budget total.

Dans la concession, cette manne européenne est concentrée sur deux opérations d'aménagement d'équipements publics, dont le budget global est de 5,3 millions d'euros.
La première porte sur la transformation du mail à Man Réau, dont le budget s'élève à 3,3 millions d'euros. Une fois rénové, ce marché historique s'étirera sur toute la longueur du quartier Henri IV, devenant l'interface entre la ville ancienne et moderne. Le Feder finance également une intervention sur les jardins d'Henri IV (budget : 2 millions d'euros) qui entourent le cimetière de Pointe-à-Pitre. « L'ambition est de faire de cet ensemble une pièce urbaine à part entière », explique Elsa Ledoux, chargée d'opérations à la direction de l'aménagement. Ces deux projets devront être réalisés avant la fin de l'année, les budgets du Feder devant être impérativement consommés avant le 1er janvier

2016.

Vers une plus grande mixité fonctionnelle

En dehors de cette concession d'aménagement, la Sig est également maître d'ouvrage pour d'autres opérations du projet de rénovation urbaine à Pointe-à-Pitre.
Parmi elles figure « l'équipement commercial du stade » dont le budget de 18 millions d'euros est financé à hauteur de 2,6 millions d'euros par le Feder. Dans une logique de mixité fonctionnelle, ce site doit accueillir d'ici à la fin de l'année 6 900 m^2 de locaux qui seront loués à l'enseigne Super U, des commerces et services, et une agence de la Sig.

Ces trois projets de la Sem, qui ont reçu des subventions du Feder, s'intègrent dans un vaste programme de rénovation de l'ensemble de Pointe-à-Pitre, sous une convention Anru signée en 2006. Ce programme de rénovation de 270 millions d'euros, comprend la construction de logements sociaux et libres, la construction et la réhabilitation d'équipements publics, et la mise en place de surfaces d'activités commerciales.

Patrick Cros – Naja